

**ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES  
AMIC**

**Bilan**

**pour l'exercice clos au 31 decembre 2018**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

En francs suisses

<b>ACTIFS</b>	<i>Notes</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Actifs circulants</b>			
Caisse		-	1'360
Compte PostFinance		68'865	104'054
Produits à recevoir		1'170	1804.66
Charges payées d'avance		1'400	4'932
<b>Total actifs circulants</b>		<b>71'435</b>	<b>112'150</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>71'435</b>	<b>112'150</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds étrangers</b>			
Créanciers sociaux		10'691	-
Charges à payer		11'289	87'374
Provisions		7'022	41'842
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>29'003</b>	<b>129'216</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Fonds affectés projet Rythmique		3'800	-
Fonds affectés projet Insertion professionnelle		24'000	-
Fonds affectés projet informatique		5'500	-
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>33'300</b>	<b>0</b>
<b>Fonds propres</b>			
Résultats reportés		-17'066	-17'297
Résultat de l'exercice		26'198	230
<b>Total fonds propres</b>		<b>9'132</b>	<b>-17'066</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>71'435</b>	<b>112'150</b>

**ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES  
AMIC**

**Compte de résultat**

**pour l'exercice clos au 31 decembre 2018**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

En francs suisses

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<i>Notes</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Produits généraux</b>			
Cotisations		690	600
Dons communes		3'900	6'200
Dons privés		8'380	41'716
Utilisation provision pour aménagements locaux		16'000	-
Utilisation fonds affectés pour rythmique		2'200	-
Revenus divers		3'552	840
<b>Total produits généraux</b>		<b>34'722</b>	<b>49'356</b>
<b>Produits affectés à des projets spécifiques</b>			
Subventions BIE pour projets spécifiques		59'000	58'970
Subventions DIP pour projets spécifiques		15'000	25'100
Subventions Bureau de l'égalité pour projets spécifiques		-	5'620
Dons Fondations privées pour projets spécifiques		60'672	5'000
Autres dons pour projets spécifiques		-	4'264
<b>Total produits affectés à des projets spécifiques</b>		<b>134'672</b>	<b>98'954</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>169'394</b>	<b>148'309</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges d'activités		3'820	8'323
Salaires		95'959	87'550
Charges sociales		12'506	9'142
Honoraires et défraiements		15'046	14'610
Frais de locaux		8'047	1'232
Aménagements locaux		15'907	18'992
Frais de bureau et informatique		2'321	5'197
Honoraires fiduciaire et comptabilité		2'979	-
Charges de communication		3'231	40
Frais de déplacements et de représentation		105	362
Frais bancaires et divers		235	2'630
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>160'155</b>	<b>148'079</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>9'239</b>	<b>230</b>
Dissolution des provisions - Correction sur exercice antérieur		17'000	-
Impôts		-41	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>26'198</b>	<b>230</b>

**ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES  
AMIC**

**Notes annexes aux Etats financiers**

**Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018**

**1) AMIC**

L'Association des médiatrices interculturelles (AMIC), est une association au sens des articles 60 et Son siège est situé à la rue Louis-Favre 12, à Genève.

Elle a pour buts :

- Faire émerger, développer et soutenir des projets de soutien aux migrant-es dans le canton de Genève
- Sensibiliser les autorités et les institutions compétentes sur l'importance et l'apport des actions menées par les Médiatrices interculturelles.
- Regrouper, agir pour la professionnalisation de la médiation interculturelle et la reconnaissance des acquis.

**2) Composition du comité**

Présidente :	Mme Suzanne Lerch
Vice-Président :	M. Abraham Medhin
Membres :	Mme Isabelle Chatelain
	M. Yodit Seium Neberay
	M. Josué Cardoza
	Mme Monica Schütz
	Mme Rahel Ablorh
	Mme Katarzyna Grabska

**3) Statut fiscal**

L'Association est exonérée de l'impôt cantonal et communal.

**4) Révision des comptes**

Les vérificatrices aux comptes sont Rina Nissim et Isabelle Mellos

**5) Principes comptables**

*a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers*

Les états financiers ont été établis conformément aux statuts et aux dispositions applicables du Code des obligations.

*b. Liquidités*

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

*c. Comptes de régularisation actif et passif*

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.

*d. Fournisseurs et créanciers divers*

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du boucllement.

*e. Revenus et charges*

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

*f. Dons et subventions*

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

*g. Fonds affectés*

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Lorsqu'ils sont reçus, ils sont comptabilisés au passif. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une "utilisation de fonds affectés"

**6) Bénévolat et mise à disposition gratuite**

	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
Estimation bénévolat	68'025	Non valorisé
Mise à disposition locaux par la Ville de Genève	12'000	6'000
Mise à disposition salles de gym par Ville de Genève	2'250	2'250

**7) Autres informations**

	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant

**Association de médiatrices interculturelles (AMIC)**

**Comptes 2018**

**En notre qualité de contrôleuses des comptes, nous avons vérifié la comptabilité de l'association de médiatrices interculturelles, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.**

**La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.**

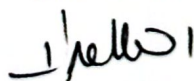
**Nous avons contrôlé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. Nous avons pu constater ainsi que les comptes sont tenus correctement. En outre, nous apprécions la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes.**

**Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les usages.**

**Nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.**

**Genève, le 14.5.2019**

**Isabelle Mellos**



**Rina Nissim**

